

2025-03.11_01

Feuillet 1036

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 27
Membres présents : 20
Membre représenté : 0
Votants : 20
Date de la convocation
28 octobre 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, TROIS NOVEMBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur SURHOMME Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégues :
Mesdames PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, BERTOUX Julia
Messieurs SURHOMME Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, CHANTRELLE Brice, DUTILLEUX Olivier

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Messieurs CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, VAN OOTEGHEM J. Michel, LESCUREUX André, DELANAUD Stéphane, NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne
Messieurs DOVERGNE Alain, VERONT Fabrice, WABLE Vincent

Objet : Location du site de Folleville les 20 et 21 juin 2026

Rapport d'Alain SURHOMME, Vice-Président Tourisme et Développement économique

La CCALN a été sollicitée par M & Mme DORNENCOURT, habitants de Folleville, pour disposer du site extérieur de Folleville les 20 et 21 juin 2026 afin d'y organiser un évènement familial.

Cette mise à disposition à titre onéreux s'élève à 1000 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Absentions : 2 Mrs Durand, Levasseur) le Bureau communautaire :

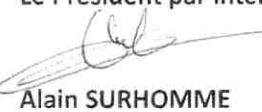
- Entérine la location du site, au montant indiqué ci-avant et aux conditions détaillées en annexe,
- Autorise le Président et Vice-Président à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le ... 05.11.25

Affiché le ... 06.11.25

Fait et délibéré, le 3 novembre 2025
à Ailly sur Noye

Le Président par intérim,

Alain SURHOMME

